

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	Pouvoir à CHOLLET Joël
MOREAU Yannick	DAMVIX	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
POITIERS Dominique	RVES D'AUTISE	Pouvoir à MOREAU Yannick
Présents : 8 – représentés : 4		12/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHARPENTIER Arnaud
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	Pouvoir à LEGERON Joël
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 7 – représenté : 1		08/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
BERNARD Roger	MOUZEUIL ST MARTIN	Suppléant
BOBINEAU Joël	MERVENT	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à BOBINEAU Joël
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
Présents : 11 – représentés : 2		13/22
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	Pouvoir à GUENION Christian
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés : 2		05/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représenté : 0		01/02
Total présents :		30
Total représentés :		9
Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : PTGE DES AUTIZES – DELIB 8/2025

Le Comité de Pilotage du 11 décembre 2024 a validé l'état des lieux ainsi que le diagnostic ce qui acte la fin de la première phase du PTGE.

Le Comité de Suivi du 08 janvier 2025 a permis de préparer la deuxième phase du PTGE à savoir la définition des scénarii et la stratégie, certains points de gouvernance du CoPil ont pu être évoqués.

La réunion du Comité de Suivi a également permis d'organiser la journée du 14 mars prochain : le matin différents scientifiques feront une présentation des réserves de substitution et du modèle de gestion collective, l'après-midi sera au format Intercommission avec des ateliers participatifs.

Un déjeuner sera proposé sous forme de buffet. Il est proposé de partager les dépenses entre le SmVSA et le SmBVSN (50/50).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Est favorable au partage des coûts (50/50) avec le Syndicat mixte du Bassin de la Sèvre Niortaise (SMBVSN) du repas prévu lors de l'Intercommission du PTGE des Autizes ;
- Autorise le Président à inscrire cette dépense au budget 2025 et émettre le Titre au SmBVSN

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER